

JALOGNY



L'herbe, cette ressource à mieux valoriser

Julien Renon, responsable technique de la ferme expérimentale, à côté du groupe témoin. Au fond de l'image, le deuxième groupe de vaches et de veaux qui ne bénéficient pas de compléments alimentaires. Photo JSL/Damien VALETTE

La ferme expérimentale de Jalogny s'est lancée depuis deux ans dans une approche visant à favoriser la consommation d'herbe par les bovins pour réduire le recours aux aliments complémentaires.

La ferme expérimentale de Jalogny, non loin de Cluny, a réuni une soixantaine de personnes ce mercredi pour présenter les résultats d'une expérimentation sur la valorisation de l'herbe. Émanation de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, la ferme expérimentale pratique la recherche appliquée en testant de nouvelles techniques d'élevage. Pour simplifier, plutôt que de se contenter de dispenser des con-

seils, elle met en place des innovations pour prouver leur intérêt.

L'objectif de l'opération est de privilégier l'herbe des pâturages par rapport à la "complémentation", c'est-à-dire un mélange de céréales de la ferme et de pulpe de betteraves déshydratée donné en complément aux bovins.

Pâturages tournants

Pour cela, deux lots distincts

d'une dizaine de vaches et de leurs veaux nés en septembre ont été placés dans deux prairies. Le premier est élevé de façon classique. Sortis de l'étable fin mars, les bovins broutent en pâturage tournant : tous les cinq jours, ils changent de parcelle pour avoir accès à une herbe de bonne qualité, riche en protéines et qui repousse après leur passage. Parallèlement, dans un nourrisseur placé à côté de l'abreuvoir, ils ont accès à une complémentation, pour un total d'environ 100 kg par veau entre mars et juin.

Le deuxième lot, lui, n'a pas de complémentation et doit se contenter de l'herbe du pré, de

qualité équivalente à celle du premier lot. Le 1^{er} juin 2021, les veaux du premier lot, devenus des "broutards", ont été vendus pour être exportés vers le nord de l'Italie où ils seront engraisés avec le maïs de la plaine du Pô. Le 2^e lot, celui nourri exclusivement à l'herbe donc, a été vendu deux semaines plus tard, à un poids légèrement supérieur au premier lot.

« Un intérêt économique de 40 € à 50 € par broutard »

« Le pari est réussi, se réjouit Julien Renon. On a pu prouver que les broutards nourris à

l'herbe présentaient un intérêt économique pour l'éleveur, évalué entre 40 € et 50 € par tête. » En effet, en dehors du fait que les broutards du 2^e lot étaient légèrement plus lourds au moment de leur vente, donc vendus un peu plus cher, il n'a pas été nécessaire d'acheter des aliments complémentaires, ce qui a généré des économies. Cet avantage, qui semble se confirmer lors de la deuxième année d'expérimentation, pourrait même être encore plus intéressant, puisque le prix des aliments pour bétail augmente fortement depuis le début de la guerre en Ukraine.

Damien VALETTE

Des sursemis pour revigorer les prairies

Les éleveurs intéressés étaient conviés à un deuxième atelier, ce mercredi dans le Clunisois : une parcelle expérimentale visant à améliorer la valeur floristique et donc nutritive d'une prairie permanente. Contrairement à une prairie temporaire, régulièrement labourée et semée et qui participe à la rotation des cultures, une prairie permanente est exclusivement consacrée au fourrage ou au pâturage et n'est donc jamais retournée.

Pourtant, à cause de trois étés successifs de sécheresse (2018 à 2020), les prairies permanentes ont beaucoup souffert : des trouées de sols nus sont apparues et une herbe de moindre qualité nutritive s'est développée.

Comparer les écarts de rendements

Pour remédier à cette dégradation, une expérimentation a été lancée en septembre dernier dans une parcelle de 70 ares, sur la commune de Cluny. Il s'agissait d'utiliser la technique du sursemis, qui consiste à semer des grami-



Des bovins charolais pâturent dans une prairie du Clunisois. Photo JSL/Damien VALETTE

nées et des légumineuses dans une prairie permanente grâce à un travail superficiel du sol.

Pour cela, deux types de mélanges d'espèces végétales ont été semés avec cinq matériels différents : herse rotative, disques, semoir, combiné... Au total, dix bandes ont ainsi été préparées. Entre ces dix zones, des bandes témoins non semées ont été conservées. Les plantes semées à l'automne dernier ayant poussé ce printemps, l'herbe est fauchée, séchée puis pesée sur chacune des bandes d'essai et des bandes témoins.

« Nous avons récolté l'herbe une fois pour l'instant, et nous recommencerons en cours d'année à chaque repousse, afin de comparer les écarts de rendements », explique Julien Renon, responsable technique de la ferme expérimentale de Jalogny qui mène ces essais.

À l'issue de l'expérimentation, le mélange d'espèces les plus vigoureuses et le matériel le plus efficace pourront être adoptés pour améliorer la résilience des pâturages face au changement climatique.

D.V.



Dispositif pour évaluer la consommation d'eau des bovins charolais au pâturage (boitier blanc) et capteur pour détecter le passage des animaux (au-dessus de l'abreuvoir). Photo JSL/Damien VALETTE

Des expérimentations à l'abreuvoir

Parallèlement à l'expérimentation sur la valorisation de l'herbe, la ferme de Jalogny travaille sur la ressource en eau. À côté de l'abreuvoir, du matériel de mesure a été installé. Il est destiné à enregistrer des données sur les quantités d'eau consommées par les vaches et leurs veaux lorsqu'ils sont dans les prés. Un autre dispositif expérimental a été installé au-dessus du point d'eau, fixé à un poteau : un capteur ultra-haute fréquence. Sur le même principe que les badges aux péages autoroutiers, le capteur enregistre le passage de chaque bête à l'abreuvoir, grâce à un petit badge accroché à l'oreille de l'animal. S'il est détecté qu'un bovin n'est pas allé boire au moins une fois par jour, cela indique qu'il a un problème et l'éleveur peut intervenir. « L'objectif est de simplifier la surveillance du troupeau pour alléger sa charge de travail », résume Julien Renon. Cette expérimentation est menée avec le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.